



Commune de RUEIL LA GADELIERE

Compte rendu Réunion du Conseil Municipal Du 22 octobre 2015 à 19 heures 30

Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 octobre 2015 à la mairie à 19h30 sous la présidence de Madame Poulet Françoise, Maire.

Présents : Mmes DESBOIS Nelly, GONDARD Joëlle, GUILLEMAND Noëlle, HAAS Agnès, HOUVET Patricia, LEBORGNE Annie, MILHIET Charlotte, POULET Françoise,
Mrs : DOUCHIN Jean, GODEFROY Jean-Louis, MONNIER Didier, ROLLAND Eric, SAUGERON Ulrich.
Représentés : Mme CARMOIN par pouvoir à M. MONNIER, M. GODEFROY par pouvoir à M. MAHAUT
Secrétaire de séance : Mme Agnès HAAS

Approbation du compte rendu du 20 août 2015

Madame le Maire a une modification à apporter au compte-rendu concernant l'accessibilité du cimetière qui, finalement, nécessite le dépôt d'un dossier d'accessibilité. Dépôt effectué auprès de la DDT.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 20 août 2015.

Projet de fusion des communautés de communes du sud de l'Eure (délibération 2015-026)

Madame le Maire présente le projet du **Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (SDCI)** adressé par monsieur le Préfet de l'Eure.

Nous sommes particulièrement concernés par la fusion des communautés de communes du sud de l'Eure : Breteuil, Damville, la Madeleine de Nonancourt, Rugles et Verneuil.

Ont été remis à chaque conseiller :

- la carte de la situation actuelle,
- la carte de la situation après fusion,
- la carte des bassins de vie de l'Eure et Loir
- un tableau récapitulatif de la fiscalité des ménages des 5 communautés de communes et du taux moyen envisagé en cas de fusion.

Le débat s'est installé sur les avantages et inconvénients de ce projet.

Chaque conseiller s'étant exprimé, madame le Maire leur demande de répondre à la question du Préfet de l'Eure en émettant un avis favorable ou défavorable sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal.

Vote : favorable : 0, défavorable : 13, absentions : 2

Madame le Maire propose qu'une réunion d'information au public soit organisée en décembre.

Convention entre la Préfecture et la Commune concernant la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et documents budgétaires) [Délibération 2015-027]

Dans le cadre de la politique de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité « ACTES » et la possibilité de télétransmettre les actes budgétaires, l'adhésion à ce dispositif nécessite la signature d'une convention avec la Préfecture.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de signer la convention ACTES avec la Préfecture d'Eure et Loir.

Vote : à l'unanimité

Pour la mise en place d'ACTES il est nécessaire de passer par un prestataire assurant la sécurité des échanges entre la Commune et la Préfecture. La commune a retenu Berger Levrault Echanges Sécurisés qui est par ailleurs le fournisseur des applications spécifiques utilisées par la commune (comptabilité, état civil, élections, ...)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal valide à l'unanimité le choix du prestataire : BLES **[Délibération 2015-028]**

Vote : à l'unanimité

Convention cadre d'adhésion aux missions facultatives du Centre de Gestion d'Eure et Loir [Délibération 2015-029]

Le CG28 demande aux communes de signer une convention cadre pour l'accès des communes aux prestations facultatives du Centre : emploi, gestion de carrière, santé , action sociale....

La signature de la convention cadre n'engage aucun frais pour la commune et lui permet d'accéder plus facilement à ces prestations par ailleurs payantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de signer cette convention.

Vote : à l'unanimité

Fonds d'aide aux jeunes (Conseil Départemental) [Délibération 2015-030]

Le Conseil Départemental interroge les communes sur leur participation au fonds d'aide aux jeunes, permettant d'aider à l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans sur le département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de contribuer à hauteur de 100€ à ce fonds.

Vote : 14 pour, 1 abstention, 0 contre

INFORMATIONS

Point sur les réunions communautaires :

Rapporteur Madame Poulet

Ont été votés :

- L'instauration d'une redevance spéciale sur l'élimination des déchets pour les entreprises, artisans, commerçants et l'hôpital.
- Le marché pour la réalisation de relevés architecturaux de l'Abbaye Saint Nicolas pour un montant de 32 900€.
- L'adhésion au SEPASE qui prendra la compétence « assainissement collectif » au 1^{er} janvier 2016.

A été présenté lors de la dernière réunion :

- Le projet du PLUI présenté par la sous-Préfète d'Evreux et les membres de la DDTE. Madame le Maire précise que le dossier complet est à la disposition des conseillers. Le coût d'un PLUI est d'environ 200 à 250 K€ pour 15 communes. En cas de fusion des 5 communautés de communes, il y aurait 75 communes.

Point sur les commissions communautaires et syndicats :

- Commission communication :
Rapporteur Madame Gondard
 - Sortie du nouveau Passerelle dans quelques jours.
 - Mise en place de la signalétique pour la ZA de Verneuil.
- Commission déchets :
Rapporteur Madame Gondard
 - La plaquette sur la taxe incitative (ordures ménagères) sera distribuée prochainement.
 - Mise en place de la barrière à la déchetterie et distribution par la CCPV des cartes d'accès à puce.
 - La distribution des containers pucés est prévue pour avril-juin 2016,
 - Une réunion d'information sur les ordures ménagères est prévue à Verneuil. Possibilité d'en organiser sur les autres communes à la demande.
- Commission assainissement :
Rapporteur Madame Desbois
 - Confirmation que la compétence « assainissement collectif » sera sous traitée par la SEPASE.
 - En ce qui concerne le SPANC, il n'y a plus de budget donc aucun nouveau dossier ne pourra être traité actuellement.
- SIADEP :

Rapporteurs Messieurs Mahaut et Douchin

- Le rapport annuel a été déposé à la mairie et peut-être consulté à tout moment.
- Le syndicat répertorie les points d'eau sans compteur.
- La réalisation d'un diagnostic sur l'ensemble des installations est en cours (état des lieux des canalisations).

Information du Conseil Départemental sur la restitution de certaines voies départementales à la commune :

Le Conseil Départemental a organisé une réunion des maires pour les informer que certaines voies départementales retourneraient aux communes car le Conseil Départemental doit faire des économies.

Point sur la rentrée scolaire :

Effectifs : 22 enfants dans la grande classe et 22 enfants dans la petite classe dont 8 de de 3 ans. Il y aura 2 nouveaux élèves (un dans chaque classe) à la rentrée de novembre.

Election pour le Conseil d'Ecole : Mesdames Triboy et Grineiser

Election de l'APE : Mme Triboy Présidente, Mr Tapin Secrétaire, Mme Wilzius Trésorière, Mesdames Grieneiser et Maronnier membres.

Une bourse aux jouets sera organisée par l'APE le 22 novembre.

Travaux sur la commune :

Madame Houvet présente au Conseil Municipal l'état des travaux sur la commune :

Les sanitaires de l'école sont terminés au 30/09/15, budget : 35 000€ HT, coût pour la commune environ 7 000€ HT.

La cantine est terminée, les peintures du réfectoire sont en cours. Budget : 15 700€ HT, coût pour la commune environ 5 000€ HT.

Portes école et garderie : Les travaux seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint.

Salle polyvalente, les peintures réalisées par Mr Douchin sont terminées.

Renouvellement du contrat de prestation avec GRACES :

Monsieur Meunier termine son contrat avec GRACES le 31 octobre 2015 pour des raisons de santé. L'association va recruter une autre personne qui, comme Monsieur Meunier, sera chargée de l'entretien de la commune sous la directive de madame Houvet.

Entretien et suivi des salles :

Mr Lecomte, qui a en charge le ménage et le suivi des salles communales, ne renouvelle pas son contrat qui se termine le 2 novembre prochain. Nous recherchons, dès à présent, une personne pour le remplacer.

Organisation de la cérémonie du 11 Novembre :

Le programme est communiqué sur le bulletin d'information de novembre.

Mr Mahaut informe que l'exposition itinérante sur la guerre de 14/18 sera à Rueil la Gadelière en 2017.

Madame le Maire informe que la commune a acheté des livrets « Le Petit Citoyen » qui seront distribués dans la grande classe de l'école.

Madame le Maire a sollicité Groupama pour une proposition d'assurance pour la commune.

Madame le Maire informe qu'il est prévu une porte ouverte à l'école en présence du sous-Préfet, d'un Conseiller Départemental et du Député (ils ont subventionné les travaux) fin décembre prochain.

QUESTIONS DIVERSES :

▪ **Eclairage Public :**

Madame le Maire aimerait moduler les horaires d'éclairage public et demande aux conseillers de faire le point, sur leur secteur, des horaires d'éclairage.

▪ **ERDF** a commencé sa campagne d'élagage sur la commune.

▪ **Eglise** : Mme Leborgne demande que le traitement des bois et meubles soit renouvelé. Madame Houvet précise que les bancs et les chaises ont été traités.

▪ **Cimetière** : prévoir de mettre une plaque avec les horaires d'ouverture (été/hiver).

- **Sécurité des enfants** : Mme Leborgne demande une signalétique pour la traversée d'enfants au passage piéton de la route départementale. Madame Houvet prendra contact avec le Conseil Départemental.
- **Encombrement rue Maurice de Vlainck** : Mme Milhiet signale que certains parents se garent à l'emplacement du bus scolaire obligeant celui-ci à rester sur la rue où il bloque la circulation.
- Mme Desbois signale **des dégradations importantes** à l'abord de la pompe de Bois Normand.

Fin du Conseil à 22h15.

Le Maire